

## BEMO Urba & Infra

*Une étude individualisée de votre parcelle pour définir le procédé de traitement optimum.*

*Pour vous faciliter la vie, BEMO Urba & Infra vous propose de suivre les travaux d'exécution de votre installation.*



\*SPANC: Service Public d'Assainissement Non Collectif  
DTU 64-1: Document Technique Unifié norme AFNOR  
mars 2007



BEMO Urba & Infra  
Bureau d'Etudes et de Maîtrise d'Oeuvre  
2 bis rue des Moulins  
43700 BRIVES CHARENSAC  
Messagerie: [bemo-urba-infra@orange.fr](mailto:bemo-urba-infra@orange.fr)



BEMO Urba & Infra

## ETUDES COMPLETES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

*NEUF ET REHABILITATION*



*Une conception au cas par cas adaptée à votre terrain pour de meilleurs résultats.*

**PROTEGEONS ENSEMBLE  
NOTRE ENVIRONNEMENT**

**Conforme au DTU 64.1\***

# ETUDES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

## Réglementation en vigueur:

- Décret n°94-469 du 3 juin 1994
- Arrêté du 6 mai 1996

Nous prenons contact pour vous avec le service SPANC\* de votre collectivité pour se conformer aux exigences locales.

## L'étude comprend

- **Une analyse du contexte général:** - Végétation  
- Pente  
- Géologie

- **Une étude pédologique:**

- Définition des structures et textures du sol
- Définition de la perméabilité



Sondage du sol



Test de perméabilité

- **La définition et le dimensionnement de la filière choisie**
- **Les plans de votre assainissement et son implantation**

## Si vous souhaitez faire réaliser votre installation

Nous vous fournissons un devis estimatif ainsi qu'un bordereau des prix vierge pour la consultation des entreprises de réalisation.

## Si vous préférez installer vous-même votre filière

Nous vous fournissons un guide d'installation de la filière retenue.

---

Préalablement à notre intervention, vous devez nous fournir:

- Un plan de situation
  - Si possible un extrait cadastral de votre parcelle
- 

BEMO Urba & Infra offre la possibilité de suivre vos travaux avec remise d'un rapport d'exécution.

## Tarification forfaitisée:

### Nous consulter

Le prix comprend la reproduction des dossiers et l'envoi au service SPANC de votre collectivité ou de votre *mairie* pour accord.

Votre paiement ne sera encaissé qu'après remise du rapport et avis favorable du SPANC et pourra être échelonné.

BEMO Urba & Infra

Bureau d'Etudes et de Maîtrise d'Oeuvre

2 bis rue des Moulins

43700 BRIVES CHARENSAC

Tél : 04.71.09.10.17 - Fax : 04.71.05.55.13

mail: bemo-urba-infra@orange.fr

